

10ème Journée nationale du sport scolaire Mercredi 25 septembre 2019

GUIDE ACADÉMIQUE 2019

La journée nationale du sport scolaire (JNSS), organisée le mercredi 25 septembre 2019, sera l'occasion pour le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse (MENJ) de promouvoir le développement de la pratique sportive ainsi que les valeurs du sport et de l'Olympisme à l'École.

En lien constant avec le ministère des sports (MS), le MENJ travaille étroitement avec le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le Comité paralympique et sportif français (CPSF), les fédérations sportives et le Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) pour diffuser l'esprit olympique au sein des écoles et établissements scolaires et transmettre durablement la passion du sport à l'horizon 2024.

La JNSS 2019 est placée au cœur d'un mois tout entier centré sur le sport, avec l'opération « Sentez-vous sport ! » organisée par le CNOSF. La JNSS est également intégrée à la « Semaine européenne du sport », initiative de la Commission européenne destinée à promouvoir le sport et l'activité physique dans toute l'Europe, durant la semaine du 22 au 29 septembre 2019.

Ces opérations visent à sensibiliser et attirer le grand public à pratiquer une activité physique et sportive d'une manière régulière dans un objectif de bien-être et de santé. Au travers de nombreuses manifestations sportives de découverte et d'initiation gratuites, les différents publics pourront découvrir tout au long de la semaine de nombreuses activités physiques et sportives, et s'apercevoir que ces activités sont accessibles quel que soit l'âge ou les capacités physiques.



RECOMMANDATIONS

Le succès des précédentes éditions de la Journée nationale du sport scolaire a montré qu'une forte mobilisation des services académiques et de l'ensemble de la communauté éducative était indispensable pour réussir une telle journée.

Ce guide précise l'ensemble des dispositions qui doivent être prises à l'échelon académique pour favoriser cette réussite.

1. Les enjeux du sport scolaire

Le sport scolaire est **au cœur de notre politique éducative**. Il est au service de la réussite, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être de chaque élève.

En complément de l'enseignement de l'éducation physique et sportive, **le sport scolaire offre à tous les élèves qui le souhaitent la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives**. Le sport scolaire joue un rôle fondamental dans l'accès des jeunes au sport, créant une dynamique et une cohésion au sein des communautés éducatives dans les écoles et les établissements.

Le sport scolaire est de plus un formidable outil pour faire partager aux élèves volontaires les valeurs et principes fondamentaux de la République. Il promeut en effet une culture du respect et de la compréhension, de la tolérance, de l'ouverture à l'autre et permet d'éduquer contre toutes formes de discriminations, notamment sexistes, xénophobes, racistes et antisémites. Il encourage enfin l'engagement associatif et l'investissement dans des fonctions de juge, d'arbitre, d'organisateur ou de vice-président élève au sein des associations sportives d'établissement. Il est un élément important pour le développement de l'École de la Confiance.

2. Les objectifs de la journée nationale du sport scolaire

La JNSS a pour objectif de mieux faire connaître et promouvoir les activités proposées par les associations et les fédérations sportives scolaires (UNSS, USEP et UGSEL) auprès des élèves, des équipes éducatives, des parents d'élèves, du monde sportif local et des collectivités territoriales.

La JNSS est l'occasion d'une mobilisation de tous les acteurs du système éducatif.

La thématique retenue pour l'édition 2019 est : « L'interculturalité ».



Alors que l'année 2020 sera marquée par l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo et les Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) à Lausanne, la Journée nationale du sport scolaire, en tant que premier temps fort de l'année scolaire, mettra en valeur le thème de l'interculturalité.

Par interculturalité, il convient d'abord d'entendre la rencontre entre plusieurs cultures collectives, produits de l'histoire des groupes et des sociétés, et la richesse éducative et humaine que procure l'échange avec l'autre dans le respect de ses différences, quelle qu'en soit l'origine.

Si l'interculturalité suppose l'ouverture et l'empathie, elle invite aussi à la réciprocité et à l'égalité sans lesquelles la différence ne peut favoriser l'enrichissement et l'épanouissement de chacun. L'expérience de l'interculturalité passe par la communication et le dialogue. Elle peut également s'appuyer sur une mobilité géographique, parfois juste au-delà du lieu de vie, ou lors de déplacements plus lointains. La connaissance d'autres univers culturels peut être source de transformations positives et d'une meilleure compréhension de sa propre culture.

Parce qu'elle favorise l'universalité, le faire-ensemble, le partage de valeurs et de règles communes, et l'inclusion, la pratique sportive et l'engagement constituent une excellente occasion pour faire vivre l'interculturalité et valoriser la diversité culturelle.

Le sport scolaire doit en effet contribuer à l'atteinte de cet objectif porteur d'une vision partagée pour la réussite de toutes et tous les élèves, qui est au cœur de la mission du service public.

Lien : <http://eduscol.education.fr/cid57378/journee-nationale-du-sport-scolaire.html>

3. Une mobilisation de tous les acteurs concernés au niveau académique

Afin de mobiliser les équipes éducatives, de recenser les actions prévues, d'aider à leur bonne réalisation, d'assurer une large visibilité médiatique des événements, **un comité de pilotage académique sera chargé d'organiser la journée du 25 septembre 2019.**

Pour la bonne réussite de cette journée, des contacts étroits peuvent être noués avec les Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS), les Comités Régionaux Olympiques et Sportifs (CROS) et Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS), les directions régionales et départementales de l'UNSS et les comités départementaux de l'USEP en amont de cette date.



A l'occasion de cette journée, **les associations sportives scolaires doivent particulièrement être mises en valeur**. Elles sont en effet le principal levier du volet sportif du projet d'école et/ou d'établissement et doivent être clairement identifiées par la communauté éducative. **On insistera en particulier sur l'engagement des élèves dans la vie et le fonctionnement des associations, et sur le rôle des Jeunes Officiels.**

Un courrier du recteur d'académie aux chefs d'établissement pourrait permettre de mobiliser plus efficacement enseignants et élèves afin que la journée soit pleinement consacrée au sport scolaire. Les IA-IPR EPS et la direction régionale de l'UNSS viseront en particulier à obtenir l'engagement des écoles et des établissements scolaires et à organiser des événements sportifs au niveau d'un district ou d'un bassin. L'organisation de la journée sera mise à l'ordre du jour des conseils d'enseignement d'EPS à l'occasion de la prérentrée.

De même, **les inspecteurs d'académie - directeurs académiques des services de l'éducation nationale pourront s'adresser aux inspecteurs de l'éducation nationale** afin de mobiliser les directeurs d'école et les conseillers pédagogiques EPS, ainsi que les responsables de l'USEP pour faire de cette journée une réussite.

L'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL) s'engage également pleinement aux côtés des autres fédérations sportives scolaires pour assurer le succès de cette journée.

4. Encourager les conventions avec le mouvement sportif

Cette JNSS 2019 sera l'occasion du renouvellement de la convention « chapeau », entre le ministère de l'éducation nationale, le ministère des sports, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et le comité paralympique et sportif français (CPSF), et d'encourager la signature ou le renouvellement de conventions avec les fédérations sportives.

De nombreuses conventions ont été signées ces dernières années et sont à renouveler :

- le 18 mai 2015 avec les fédérations d'Athlétisme, de Badminton, de Basket-ball et de Handball ;
- le 20 octobre 2015 avec les fédérations de Canoë-kayak, d'Escrime, de Gymnastique, de Lutte, de Savate-Boxe française, de Pétanque et Boule provençale, de Rugby à 13 et de Tennis de table ;
- le 31 mai 2016 avec les fédérations d'Aviron, de Cyclisme, d'Équitation, de Golf, de Natation, de Plongée et sports sous-marins, de Rugby, de Tennis, de Triathlon et de Voile ;



- le 1^{er} février 2017 avec les fédérations de Cyclotourisme, de Hockey, de Hockey sur glace, de Roller, de Sports de glace, d'Échecs, de Boxe et de Volley-ball.
- le 28 mai 2018, la convention avec la fédération française de football a été renouvelée.

* Ces conventions sont consultables sur le site eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid99876/conventions-avec-les-federations-sportives.html>

Au niveau national, ces conventions favorisent à la fois la pratique sportive de la fédération signataire et le développement d'actions en direction des élèves, avec le soutien de l'USEP et de l'UNSS.

Elles peuvent se décliner au niveau local pour favoriser le rapprochement entre écoles et clubs, milieu scolaire et monde sportif.

Ces conventions permettent de développer, en lien avec le ministère et les fédérations sportives scolaires, des actions éducatives d'envergure comme « Foot à l'école » pour le football, « Educ Ping » pour le tennis de table, « Poney Ecole » pour l'équitation, ou « Planète Ovale » pour le rugby.

5. Développer la labellisation « Génération 2024 »

L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 constitue pour la France une opportunité unique de développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif afin d'encourager la pratique physique et sportive des jeunes.

Le **label Génération 2024** en est l'un des outils de promotion et de valorisation. Son déploiement doit contribuer simultanément aux objectifs de développement du sport pour toutes et tous, et d'accompagnement vers l'élite sportive.

Cet héritage s'inscrit dans le programme d'appui à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024 (JOP 2024), « le sport au service de la société », validé en Conseil des ministres le 22 mars 2017, qui prévoit dans sa mesure 1 de « créer un label Génération 2024 pour les écoles, les établissements scolaires et de l'enseignement supérieur ».

A la rentrée 2018, les ministères chargés de l'éducation, de l'agriculture et des sports ont lancé un appel d'offre national pluriannuel pour encourager le développement de la continuité éducative dans la pratique sportive des élèves du premier et du second degré, avec une attention particulière pour les publics les plus vulnérables, élèves allophones, en situation de handicap, en éducation prioritaire, ou encore en zone rurale.



A la rentrée 2019, plus de 2 000 écoles et établissements scolaires sont labellisés.

Dans un contexte en forte évolution (création de l'Agence nationale du sport, plan mercredi, appel à projets « cours le matin, EPS et sport l'après-midi »...), le label Génération 2024 contribue à renforcer l'image et l'attractivité des écoles et établissements concernés et à dynamiser leur projet éducatif en lien étroit avec le mouvement sportif et les collectivités territoriales.

Les équipes pédagogiques peuvent utilement s'appuyer sur les [ressources en ligne disponibles](#) et contacter le référent Génération 2024 de leur académie.

6. Une visibilité maximale pour les événements locaux

Pour assurer une large visibilité médiatique aux événements locaux, un dossier de presse académique sera constitué en amont de l'événement. Ce dossier de presse s'appuiera sur les éléments du kit de communication (charte et identité graphique, visuels et modèles) diffusé par la Délégation à la communication du ministère aux chargés de communication académiques.

Ce dossier devra préciser :

- Le programme de la journée, en relayant l'ensemble des événements organisés pour l'occasion ;
- Les « chiffres clés » du sport scolaire dans l'académie, les départements, les districts, etc.

Le lancement de la journée nationale du sport scolaire pourra prendre la forme d'une conférence de presse réunissant autour du recteur les représentants de l'USEP, de l'UNSS, de l'UGSEL et du mouvement sportif. Cet événement mobilisera la presse quotidienne régionale (PQR) et les correspondants locaux de la presse quotidienne nationale (PQN).

7. Pistes pour l'organisation de la journée

Dans l'ensemble des écoles et des établissements, il sera possible de banaliser tout ou partie de la matinée du 25 septembre 2019 afin de permettre la conduite d'actions bénéficiant à l'ensemble des élèves, ainsi que la continuité avec les activités de l'association sportive se déroulant l'après-midi.

Au niveau académique, plusieurs déplacements du recteur dans des écoles et/ou des



établissements scolaires seront organisés pour **valoriser des événements sportifs et culturels** coordonnés par l'USEP et/ou l'UNSS et/ou l'UGSEL.

Il serait intéressant qu'un «**Forum académique sur le développement du sport scolaire**» ouvert par le recteur, puisse se dérouler au cours de cette journée.

Ce colloque peut réunir des responsables académiques, des universitaires, des représentants de l'USEP, de l'UNSS, de l'UGSEL et du monde sportif, des représentants des élèves et notamment ceux du conseil académique de la vie lycéenne (CAVL), des parents d'élèves, des collectivités territoriales, ainsi que des ambassadeurs du sport régional.

* Contact DGESCO: christian.audeguy@education.gouv.fr



